

ÉDUCATION. Le Département de la Manche prépare la rentrée scolaire du 18 mai

Deux masques en tissu pour chaque collégien

LA REPRISE des cours dans les collèges se fera le 18 mai. Le Département se prépare au retour, dans un premier temps, des élèves de 5^e et 6^e. « On est en capacité d'assurer cette rentrée, indique son président Marc Lefèvre. À partir d'aujourd'hui, nos agents des collèges vont recevoir 20 000 masques, et chacun d'eux un flacon de gel hydroalcoolique. »

« Les masques, c'est comme les lunettes de la Sécu... »

Cette remise en ordre de marche va même s'opérer dès le 11 mai dans certains collèges. « Dix-huit de nos établissements fournissent la restauration pour des écoles. On se met là aussi en capacité d'assurer ce service auprès de ces écoles qui nous le demandent, sachant qu'aujourd'hui ce n'est pas encore très clair sur la façon dont la restauration pourra être mise à disposition. »

Les élèves qui reprendront le chemin de leur établissement auront des masques de protection. « J'ai souhaité que l'on fournisse des masques à l'en-



→ Les 6^e et 5^e seront les premiers à revenir dans les collèges, où des mesures de distanciation physique seront mises en place.

semble des collégiens. Il y aura deux masques par élève. » Le Département a passé une commande de 50 000 masques en tissu auprès des Tricots Saint-James mais ils ne seront pas tous livrés pour le 18 mai. « L'Éducation nationale nous assure que nos collégiens seront dotés de masques dès la rentrée mais elle n'est

pas en mesure de nous dire quelle est la nature de ces masques : jetables ou en tissu. Les masques grand public que nous avons commandés à Saint-James sont des masques de catégorie 1, c'est-à-dire de protection maximale, pouvant être lavés 50 fois. »

Cette commande aura un coût pour la collectivité. Le Pre-

mier ministre a annoncé que l'État participerait à 50 % du coût des masques. Marc Lefèvre a des doutes sur la nature de cette aide : « Il y a toujours la petite phrase qui tue derrière : en fonction d'un prix référence. Je crains fort que le prix de référence ce soit comme les lunettes avec la Sécurité sociale... »

La sécurité des collégiens est une priorité et « il va falloir vivre avec ce virus pendant des mois et des mois. Démarrer avec les 6^e et 5^e, par demi-classe, me paraît opportun. » Ce qui préoccupe le président du Département, c'est un retour au collège sur la base du volontariat. « Je constate que les informations préoccu-

pantes sont aujourd'hui divisées par deux ainsi que le nombre d'appels au 119. Aujourd'hui, il y a probablement un grand nombre d'enfants qui sont en détresse que nous ne connaissons pas et que l'on va découvrir beaucoup plus tard. C'est pour moi un des éléments qui justifie de revoir ces enfants. Ce qui m'inquiète dans cette affaire, c'est la notion de volontariat parce que l'on pourrait penser que ce ne sont pas forcément ces familles qui vont être volontaires pour renvoyer leurs enfants à l'école. »

Même si les collèges restent fermés pour l'instant, l'enseignement continue à distance. Le Conseil départemental s'est assuré que l'ensemble des élèves avait la possibilité de se connecter. « C'est vrai pour la plupart d'entre eux qui bénéficient de l'ordinateur familial. Pour ceux qui n'avaient pas de moyens informatiques, on a reconfiguré les tablettes numériques pour les mettre à disposition des élèves sous la responsabilité des principaux des collèges. »

Quelque 350 tablettes ont ainsi été remises ainsi que 35 clés 4G pour les élèves qui rencontraient des problèmes de réseau.

Gilles PATRY

SOLIDARITÉ. Pour assembler des surblouses

Un appel lancé aux couturières

AFIN de fournir suffisamment de surblouses aux soignants, les centres hospitaliers de Saint-Lô et de Coutances se mobilisent et font preuve d'inventivité et de créativité. Ces établissements, comme d'autres, font face à une pénurie de ce type de protection. « Devant la nécessité de constituer un stock suffisant, un grand nombre de professionnels des hôpitaux de Saint-Lô et Coutances s'est retrouvé les manches. Responsable logistique, directeur, magasinier, agent de blanchisserie, agent du GIP ou du département d'information médicale, standardiste, acheteuse ou maman de professionnelle de l'hôpital, tous se mobilisent pour pouvoir trouver des solutions. »

Un atelier de découpe

Ainsi, un atelier de découpe et de confection a été mis en place avec l'aide de ces professionnels. « Grâce au prototype confectionné par Nathalie Paisnel, agent de blanchisserie, tous se sont mis au travail. » La surblouse ainsi conçue est taillée dans du « voile d'hiver-



→ Des professionnelles de l'hôpital découpent les surblouses à assembler.

nage acheté dans une jardinerie ». Quatre couturières sont à l'ouvrage mais les hôpitaux du Centre-Manche manquent de main-d'œuvre pour l'assemblage.

Un appel est lancé aux « couturières équipées d'une machine professionnelle » pour renforcer l'équipe.

► Contact : covid19@ch-stlo.fr

FORMATION. La Région reconnaît leur « engagement »

Une aide pour les élèves soignants

LA RÉGION Normandie a adopté, lundi, une mesure visant à verser une aide individuelle aux élèves soignants mobilisés dans la lutte contre le Covid-19. Ces élèves sont aux côtés de leurs aînés dans les établissements de santé normands.

« L'aide de 300 euros par semaine pendant 2 mois, en complément des indemnités de stage, des frais de déplacement et des bourses régionales, s'adresse à tous les élèves et étudiants aides-soignants et infirmiers normands, en situation de stage, et dont le parcours de formation est pris en charge par la Région Normandie », précise David Margueritte, vice-président en charge de la formation et de

l'apprentissage.

L' élu cherbourgeois, à l'initiative de cette mesure adoptée en commission permanente, la justifie : « La Région est responsable des formations sanitaires et sociales, en particulier des aides-soignants et infirmiers. Cette indemnisation est une juste reconnaissance de l'engagement et du travail accompli dans nos Ehpad et dans tous les services labellisés Covid à l'hôpital. Elle concerne tous ceux qui sont en première ligne. »

Un tiers des étudiants

Au début de la crise sanitaire, cette aide était limitée aux régions les plus impactées par le Covid-19 (Grand Est, Île-de-

France et Auvergne-Rhône-Alpes). « J'avais alors dit qu'elle entraînait une rupture d'égalité territoriale alors que nos étudiants font le même travail, même si la Normandie est moins touchée. » Une discussion avec l'Agence régionale de santé et le haut-commissaire aux compétences a permis de débloquer la situation.

Cette aide exceptionnelle concerne actuellement un tiers des stagiaires. « On continue de discuter avec l'ARS pour indemniser l'intégralité des étudiants en stage, ceux qui sont en deuxième et troisième lignes, peut-être sur un autre montant, afin qu'ils aient tous cette reconnaissance. »

G. P.



Matériel médical

Vente & location - Professionnels et particuliers
15 A, rue des Entreprises - TOURLAVILLE
02 33 44 63 98 - Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h 30
confortsanteducontentin@orange.fr



Une solution pour faire face à la pénurie de **gants de toilette jetables** pensez à **SAVO'NET**

DISPONIBLE